

Intervention de Louis MAPOU,
Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Vendredi 15 octobre 2021

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers concitoyens,

Je tiens, en premier lieu, à vous remercier tous, chaleureusement, pour les efforts consentis depuis six semaines. Chacun à son niveau a contribué à la lutte contre le Covid-19 en respectant des consignes contraignantes d'isolement, de distanciation, en participant massivement aux opérations de vaccination et de test, en adaptant sa façon de vivre et de travailler. Ces efforts remarquables n'ont pas été vains.

Cependant, le bilan humain de la crise que nous traversons s'est considérablement alourdi en deux semaines : 231 décès sont à déplorer. Je tiens à présenter aux très nombreuses familles dans le deuil nos plus sincères condoléances.

J'adresse également à tous les malades, nos vœux de prompt rétablissement, en particulier à tous ceux qui développent une forme grave de la maladie.

Le bilan est lourd, mais la situation évolue, à certains égards, favorablement.

Depuis le début de la crise, près de 10 000 personnes ont été touchées par le Covid.

Plus d'un millier de personnes ont été hospitalisées.

Les mesures de confinement strict, le couvre-feu et le respect des gestes barrière nous ont permis de tenir la situation sous contrôle. Et nous disposons à présent d'une certaine visibilité. Néanmoins, il reste à ce jour, 1 292 cas actifs et encore trop de malades à l'hôpital.

La gestion de cette crise sanitaire a nécessité de garantir et de fiabiliser une collecte précise et localisée des données sur l'épidémie.

Comme je l'ai déjà expliqué, trois indicateurs précis nous permettent d'adapter nos décisions. Ces indicateurs mesurent :

- la vitesse de propagation du virus. C'est ce qu'on appelle le taux d'incidence ;
- le niveau de saturation de notre système de soin ;

- et l'avancée de la campagne vaccinale.

Depuis la semaine dernière, nous avons pu observer certaines améliorations sur l'ensemble de ces critères, mais ce n'est pas suffisant.

Le taux d'incidence baisse de façon continue, mais très lentement, depuis le 20 septembre : il était de 1200 au pic de la crise. Il est aujourd'hui redescendu à 300. Nous estimons qu'il sera revenu à un taux acceptable, qui nous permettra de maîtriser l'épidémie, quand il aura atteint les 200.

Cependant, ce chiffre est global. Et nous savons que nous devons être particulièrement vigilants dans les communes les plus peuplées. C'est, en effet, celles où les brassages de population sont les plus susceptibles de favoriser la circulation du virus.

Concernant la vaccination, les efforts déployés portent leurs fruits. La dynamique reste favorable à l'atteinte de nos objectifs. Nous veillerons à ce qu'elle le reste.

De nombreux acteurs publics et privés se sont mobilisés pour proposer une offre de vaccination extrêmement variée, au plus proche des populations : avec des actions de proximité dans les quartiers, en tribu, des nocturnes, des *drives*, de la vaccination en cabinet, en officine et même à domicile.

Grâce à cet effort collectif, nous avons dépassé les 146 000 injections en 6 semaines. Désormais, grâce aux 3 000 doses de vaccin injectées hier, plus de 72 % de la population vaccinable a reçu une première dose, et près de 59 % disposent d'un schéma vaccinal complet.

Nous pouvons donc espérer qu'avant la fin de cette année, 80 % de la population totale sera à l'abri des formes graves de la maladie.

Néanmoins, nous avons besoin que l'occupation du service de réanimation revienne à un niveau soutenable, c'est-à-dire sous la barre des 30 lits.

Aujourd'hui, 45 lits de réanimation sont occupés et 210 patients sont hospitalisés.

Ce qui met énormément de pression sur les équipes médicales et en particulier au Médipôle où je me suis rendu, mercredi, en compagnie de Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, pour assurer tout le personnel médical de notre parfait soutien.

Nous allons déployer les moyens pour passer ce cap difficile : si cela s'avère nécessaire, certains patients seront évacués en métropole. En outre, nous avons sollicité l'aide de l'armée pour installer 10 lits de réanimation supplémentaires au Médipôle. Enfin, le ministre nous a assurés du soutien durable de la réserve nationale.

Parallèlement une vaste campagne de test sera déployée dès la semaine prochaine : elle doit nous permettre de casser les chaînes de transmission et nous donnera une image encore plus précise de la situation.

À ce stade de la crise, nous portons une attention particulière à l'ensemble des critères et notamment aux équilibres économiques et sociaux très fortement impactés par six semaines de confinement. Nous y sommes attentifs, mais la protection des Calédoniens est notre préoccupation majeure.

Le confinement strict a produit ses effets, et c'est grâce à cela que des améliorations favorables au secteur économique ont été possibles.

Mais il faut comprendre que ces efforts pourraient être gâchés si nous reprenons trop vite les interactions sociales. Ces efforts d'aujourd'hui conditionnent notre qualité de vie de demain. Il n'est donc pas question d'en perdre tout le bénéfice en nous relâchant trop vite, par impatience ou par lassitude.

Or c'est un constat que tout le monde a pu faire : il y a eu trop de relâchement cette semaine sur les gestes barrière, trop de comportements à risque, et notamment chez les jeunes adultes.

Vous devez comprendre que cela a un impact immédiat : vous êtes les plus contaminés, mais aussi les plus contaminants... et parmi les moins vaccinés.

En étant imprudents, vous aidez le virus à circuler et ce virus décime vos aînés.

À la lueur de l'ensemble de ces données, **nous avons décidé de prolonger le confinement adapté jusqu'à la fin du mois d'octobre.**

Cependant, **pour le week-end à venir, le confinement strict**, avec attestation de déplacement **est rétabli, dès demain samedi 14 h au lundi matin 5 h.**

Afin d'éviter tout débordement et de limiter les accidents, nous avons demandé au Haut-Commissaire d'interdire la vente d'alcool dès aujourd'hui à 17 h, et pour toute la durée du week-end, hormis dans les commerces spécialisés.

Les mesures applicables depuis le 11 octobre sont donc maintenues en semaine :

- l'attestation de circulation n'est pas nécessaire en semaine ;
- le couvre-feu est maintenu tous les jours, à partir de 22 heures jusqu'à 5 h ;
- les rassemblements dans l'espace public et les activités collectives, qu'elles soient sportives, religieuses, funéraires ou coutumières sont limitées de 10 à 15 personnes maximum, sous réserve du respect strict des mesures d'hygiène et de distanciation.

Nous avons autorisé la reprise des activités économiques et sociales permettant la distanciation sociale, avec l'application de protocoles stricts : cela concerne les commerces, les services, l'enseignement, le sport et la culture, les transports en commun, à l'exception du RAI qui ne doit pas circuler.

Dans le cas des activités économiques et sociales ne permettant pas la distanciation sociale, comme les restaurants, s'est ajouté l'usage du pass sanitaire.

Ce pass sanitaire, mis en place en un temps record, est un outil supplémentaire pour nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette semaine, c'est déjà 52 000 QR codes qui ont été délivrés grâce à la mobilisation de nombreux acteurs et notamment des mairies.

Il est ouvert à tous, mais son utilisation est très nettement facilitée aux personnes qui ont un schéma vaccinal complet et celles qui sont immunisées : il leur permet d'accéder sans contrainte à certains lieux considérés comme à risque.

Les moins de 18 ans n'y sont pas soumis.

En revanche, il concernera également, désormais, tous les salariés des établissements accueillant du public : dès lors que les clients sont soumis au pass sanitaire, les salariés en contact avec eux doivent l'être aussi.

Dans la vie quotidienne, les consignes ne changent pas : l'application des gestes barrière reste essentielle, notamment la distanciation sociale et le port du masque pour toutes les personnes de plus de 11 ans. Ces mesures simples mais efficaces sont prolongées jusqu'à la fin de l'année.

Toutefois, nous étudions pour les prochains jours les conditions de reprise des cultes, ainsi que de certaines activités de pleine nature pratiquées en extérieur ou en famille.

Des efforts considérables ont été fournis par le vice-rectorat et le personnel des établissements scolaires pour assurer, depuis cette semaine une rentrée sûre aux élèves du secondaire et aux internes. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour rendre cette reprise possible, dans le respect des protocoles sanitaires.

Les élèves du primaire reprendront le chemin de l'école à partir de la semaine prochaine, à l'exception de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta, les communes les plus peuplées et donc les plus touchées par l'épidémie, ainsi que les communes de la province Nord.

Je souhaitais rappeler que l'obligation vaccinale pour les secteurs sensibles entrera en vigueur le 31 octobre. La liste précise de ces secteurs a été publiée au *Journal officiel* d'hier. Désormais les personnels de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur

y sont intégrés. Nous devons absolument nous donner les meilleures garanties que les personnes qui opèrent dans les secteurs d'activité concernés soient protégées et protègent les publics qu'elles reçoivent.

À vous tous, chers concitoyens, j'adresse une fois encore mes remerciements pour votre mobilisation et votre patience.

En notre nom à tous, je réitère mon soutien et ma reconnaissance à l'ensemble des acteurs qui œuvrent sans compter au service des Calédoniens : le personnel médical, paramédical et administratif, les agents publics et toutes les personnes qui chaque jour œuvrent pour le bien commun.

Je vous remercie.

* *
*